

CHSLD St-Jude

Centre d'hébergement et de soins de longue durée

age3

rapport



annuel

de gestion

31 mars
2016



Centre d'hébergement et de soins de longue durée
Privé conventionné (204 lits)
Permis n° 5123-3997
Région 13 (Laval)

**Pour la période du 1^{er} avril 2015
au 31 mars 2016**

Par Daniel Leclair
Directeur général

4410, boulevard Saint-Martin O.
Laval (Québec) H7T 1C3
Tél. : 450 687-7714
Télec. : 450 682-0330
info@age-3.com
www.age-3.com

TABLE DES MATIÈRES

1.	Message du Directeur général	2
2.	Déclaration du Directeur général (voir annexe 1)	3
3.	Présentation de l'établissement.....	3
	Organigramme de l'établissement (voir annexe 2).....	4
4.	Activités de l'établissement	4
	Les priorités organisationnelles.....	4
	Visite d'évaluation des orientations ministérielles	4
	Projets de rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD.....	4
	Orientations stratégiques et priorités d'action	5
	Agrément	5
	Résultats obtenus (voir annexe 3)	5
	Sécurité des soins et services (voir annexe 4)	5
	Examen des plaintes et promotion des droits des usagers	6
	CSST (voir annexe 5)	6
	Programme d'aide aux employés (PAE) (voir annexe 6).....	6
5.	Conseils ou comités de l'établissement créés en vertu de la LSSSS et des besoins de l'organisation	6
	Comité des usagers (voir annexe 7)	7
6.	États financiers et analyse des résultats des opérations.....	9
	État des résultats du fonds d'exploitation (AS-471) (voir annexe 8).....	9
	Rapport du vérificateur (voir annexe 9).....	9
7.	Code d'éthique et déontologie des administrateurs (voir annexe 10).....	9
8.	Informations spécifiques pour l'année 2016-2017 (voir annexe 11)	9

1. Message du Directeur général

L'année 2015-2016 a permis à l'équipe du CHSLD St-Jude de faire avancer plusieurs dossiers opérationnels, et ce, dans le respect d'un processus d'amélioration continue et d'une philosophie de gestion participative et rigoureuse.

L'équipe d'intervenants et de gestionnaires a travaillé ardemment à la visite d'Agrément Canada qui a eu lieu en mai 2015 et est très fier d'avoir obtenu un **Agrément avec Mention.**

Nous avons réalisé des projets de rénovations fonctionnelles qui nous ont permis de mieux répondre aux recommandations de visites d'appréciation de la qualité et ainsi améliorer la qualité de vie des résidents.

Nous profitons de l'occasion, pour vous réitérer que la solution aux obstacles environnementaux rencontrés par l'organisation dans la mise en œuvre des orientations ministérielles en matière de milieu de vie en CHSLD passe par le plan de rénovations majeures qui a été déposé et présenté à plusieurs reprises aux différentes instances gouvernementales.

Finalement, toute l'équipe du CHSLD St-Jude a travaillé ardemment à l'atteinte des objectifs 2015-2016. Nous amorçons l'année 2016-2017 avec énergie afin de poursuivre avec ardeur le processus d'amélioration continue dans l'offre de soins et services de grande qualité à notre clientèle en souhaitant la réalisation prochaine du plan de rénovations majeures des lieux physiques sur notre propriété.

2. Déclaration du Directeur général (voir annexe 1)

3. Présentation de l'établissement

Mission

« La mission du CHSLD St-Jude est d'offrir des services personnalisés et un milieu de vie adaptés aux besoins des résidents admis.

Dans le respect de leurs différences, de leurs goûts et de leurs valeurs, le CHSLD St-Jude met en place les conditions leur permettant de se maintenir en santé, de conserver le plus possible leur autonomie et de se développer comme personnes aux niveaux physique, affectif, intellectuel, social et spirituel. »

Afin de respecter cette mission, l'établissement offre les services cliniques suivants :

- Services médicaux
- Services infirmiers
- Service de pharmacie
- Service de conseiller au contrôle et à la prévention des infections
- Service de physiothérapie
- Service d'ergothérapie
- Service de nutrition
- Service de travail social
- Service d'animation-loisirs (bénévoles)
- Service de pastorale

Ainsi que les services techniques suivants :

- Service alimentaire
- Service de buanderie
- Service d'hygiène et de salubrité
- Service de maintenance

Situation

Le CHSLD St-Jude inc. est situé au :

4410, boul. Saint-Martin Ouest
Laval (Québec) H7T 1C3
Téléphone : 450 687-7714
Télécopie : 450 682-0330

Structure de l'organisation

Organigramme de l'établissement (voir annexe 2).

	EFFECTIFS	
	Cadres	Syndiqués et syndicables non-syndiqués
Temps complet	8	109
Temps complet temporaire	-	-
Temps partiel régulier	4	101
Temps partiel occasionnel	-	57

4. Activités de l'établissement

Les priorités organisationnelles

Au cours de l'exercice qui se termine, l'organisation a priorisé le suivi des visites d'appréciation de la qualité de MSSS et d'Agrément Canada ainsi que la réalisation de projets de rénovations mineures en CHSLD.

Visite d'évaluation des orientations ministérielles

Suite à la visite des représentants du MSSS en janvier 2015, l'organisation a assuré le suivi du plan d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité 2015-2016 afin d'assurer l'implantation des recommandations en lien avec les Orientations ministérielles des résidents hébergés en CHSLD.

Projets de rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD

Voici le tableau des projets de rénovations fonctionnelles mineures qui ont été réalisés en 2015-2016 ou qui sont en cours de réalisation dans l'organisation :

Amélioration de la qualité de vie des résidents	<ul style="list-style-type: none">▪ Adapter l'accessibilité à la cour arrière.▪ Installer des mitigeurs d'eau
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (visiteurs)	<ul style="list-style-type: none">▪ Création de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite sur chacune des unités de vie.

Orientations stratégiques et priorités d'action

Le comité de gestion et l'équipe de gestionnaires s'assurent en continu au respect du plan stratégique 2015-2018. Un plan d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité a été élaboré par toutes les directions pour l'année 2016-2017.

Agrément

L'organisation a reçu l'accréditation d'Agrément Canada « **Agrée avec mention** » en mai 2015.

De plus, l'organisation a obtenu une **pratique exemplaire** dans le cadre de la création d'un outil de travail **RADAR** en prévention des infections. Cet outil facilite la démarche infirmière pour une prise en charge d'un résident présentant une problématique infectieuse.

Résultats obtenus (voir annexe 3)

Suivi de l'entente de gestion en annexe (Reddition de compte et Imputabilité de l'établissement 2015-2016).

Sécurité des soins et services (voir annexe 4)

La répartition des déclarations des incidents/accidents par type d'événement se présente de la façon suivante pour l'ensemble de l'établissement couvrant l'année financière 2015-2016.

Type d'événement	Nombre
Chutes	319
Erreurs médicamenteuses	154
Agressions	25
Matériel/équipement/bâtiment	45
Autres types d'événements indésirables	351
TOTAL	894

La déclaration des événements indésirables survenus dans l'établissement constitue une priorité organisationnelle. Le suivi et l'analyse de ces déclarations permettent de mettre en place des pistes de développement et d'amélioration de la qualité des soins et services offerts. Tout ce processus est appuyé d'une politique de gestion des risques.

Examen des plaintes et promotion des droits des usagers

Conformément à la circulaire du Ministère de la Santé et des services sociaux en lien avec la gestion des plaintes, le rapport d'activités du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services sera disponible au plus tard le 30 septembre prochain.

CSST (voir annexe 5)

Grâce au travail soutenu de l'équipe de direction des ressources humaines, une diminution de notre taux de CSST a été notée au cours de la dernière année. À titre d'information, voici les taux de cotisation à payer pour les trois (3) dernières années :

▪ 2013	2,29 \$
▪ 2014	2,56 \$
▪ 2015	3,23 \$

Programme d'aide aux employés (PAE) (voir annexe 6)

Nous avons poursuivi l'accessibilité des services du programme d'aide aux employés (PAE) et les résultats figurent en annexe.

5. Conseils ou comités de l'établissement créés en vertu de la LSSSS et des besoins de l'organisation

Liste des membres du conseil d'administration

L'établissement étant un établissement privé conventionné, le conseil d'administration est composé des actionnaires.

Liste des comités et des conseils institués en grande partie par la LSSSS

- Comité des usagers
- Comité de pharmacologie
- Comité de contrôle et de prévention des infections
- Comité sur les moyens de contrôle et les chutes
- Comité de gestion des risques
- Comité des mesures d'urgence
- Comité paritaire santé et sécurité au travail
- Comité qualité d'Agrément Canada
- Comité employeur de choix

Comité de vigilance et de la qualité

La direction en collaboration avec le comité de gestion de l'établissement a actualisé le dossier de gestion des risques et de la qualité pour ainsi permettre une structure plus efficiente qui a permis au comité de gestion, pour cette année de siéger avec le mandat du comité de vigilance et qualité.

Comité des usagers (voir annexe 7)

Voir le rapport annuel du comité des usagers au 31 mars 2016 en annexe.

Comité de gestion des risques

La mise à niveau du plan intégré d'assurance qualité (PIAQ) a permis de formaliser davantage les différents comités de travail tous liés à la qualité et à la gestion des risques.

Les indicateurs reliés à la gestion des risques sont suivis périodiquement (13 par année) par le comité de gestion.

Comité de planification des mesures d'urgence

Dans le cadre des mesures d'urgence, une très grande partie des énergies a été consacrée à actualiser ce plan en collaboration avec le service de prévention des incendies de Laval. Le calendrier des activités en lien avec les mesures d'urgence se poursuit de façon continue.

Comité santé et sécurité au travail

Nous avons regroupé les efforts des comités CPSST des deux (2) sites de CHSLD Age3. Ainsi, tous les sujets reliés à la gestion des risques en termes de santé et sécurité au travail sont discutés au comité et peuvent faire l'objet de plan d'action et de recommandations au comité de gestion.

Comité employeur de choix

Le comité de gestion de CHSLD Age3 reconnaît l'importance déterminante de la contribution de son personnel à la réalisation de sa mission et à la prestation de services de qualité aux résidents.

Dans cet esprit, le comité Employeur de choix est une instance consultative, approuvée par la haute direction de l'établissement, qui a pour mission de promouvoir les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être ainsi qu'à la santé physique et psychologique des personnes au travail, à la rétention, la fidélisation et la reconnaissance de ceux-ci, et ce, dans le respect des lignes directrices de la direction. Le comité se veut une instance stratégique visant l'établissement et le maintien d'une culture et d'un milieu sain et sécuritaire. Cette approche de santé globale fait partie intégrante des activités de CHSLD Age3 et de sa gestion vers l'atteinte des résultats poursuivis dans le

respect de ses valeurs et de sa vision.

Le comité Employeur de choix est une instance privilégiée pour:

- Entreprendre une démarche organisationnelle visant à maintenir et améliorer, de façon durable, l'état de santé et du mieux-être du personnel de CHSLD Age3;
- Faire la promotion de la santé et du mieux-être organisationnels et individuels;
- Favoriser l'attraction, la rétention du personnel et la reconnaissance du personnel.

Prévention des infections

La prévention et le contrôle des infections représentent un enjeu majeur pour la protection des résidents, du personnel, des visiteurs et des fournisseurs de services du CHSLD St-Jude.

Les équipes des soins infirmiers appliquent une gestion systématique des infections nosocomiales.

Une conseillère en prévention et contrôle des infections du CISSSL est présente dans l'établissement à raison de quatre (4) jours semaine par entente de service régionale. Cette professionnelle travaille avec l'équipe de gestionnaires, les équipes terrain et le comité de contrôle et de prévention des infections afin de développer des stratégies d'action efficaces.

Gestion de la prévention des infections

La gestion optimale des risques liés à la transmission des infections et l'offre de soins et services de qualité est une priorité constante pour l'ensemble des gestionnaires et des employés de l'établissement.

La gestion de la prévention des infections avec la clientèle admise en CHSLD est un défi en soi, mais il devient un défi de taille au CHSLD St-Jude qui doit gérer ces situations à risques dans un environnement qui offre quatre-vingt-douze (92) chambres semi-privées et seulement vingt-et-une (21) chambres privées.

Le travail de collaboration étroite avec la conseillère régionale en contrôle et prévention des infections ainsi que la Direction de la santé publique de Laval nous permet d'assurer une gestion de risque optimale et une conformité avec les lignes directives du MSSS.

Éclosions

L'établissement a connu une éclosion de Clostridium difficile (3 résidents atteints).

Formation offerte

De la formation a été offerte au personnel, aux bénévoles et aux visiteurs en matière de prévention et de contrôle des infections en lien avec l'hygiène des mains, le port des gants et la vaccination d'influenza.

De plus des audits de qualité ont été réalisés démontrant une amélioration appréciable des résultats.

Vaccination influenza

Les résultats de la campagne de vaccination hiver 2015-2016 contre l'influenza sont les suivants :

- Taux de vaccination de 82 % chez les résidents
- Taux de vaccination de 30 % chez les employés et les bénévoles

6. États financiers et analyse des résultats des opérations

État des résultats du fonds d'exploitation (AS-471) (voir annexe 8)

Pour l'état des résultats, nous avons joint deux (2) extraits du rapport AS-471 au présent rapport annuel de gestion en annexe. Cependant, nous vous référons à notre rapport AS-471.

Rapport du vérificateur (voir annexe 9)

7. Code d'éthique et déontologie des administrateurs (voir annexe 10)

Vous trouverez ci-inclus en annexe, le code d'éthique et de déontologie mise à jour appliquée à notre établissement.

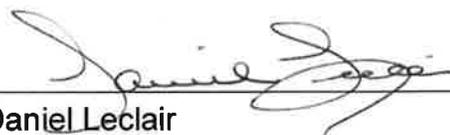
8. Informations spécifiques pour l'année 2016-2017 (voir annexe 11)

La qualité des soins et des services offerts à notre clientèle est prioritaire et nous sommes heureux de vous partager quelques témoignages qui nous ont été transmis par certaines familles. Pour ce faire, nous vous invitons à consulter l'annexe.

Notre démarche d'amélioration continue passe aussi par la reconnaissance du travail fait par tous les employés de l'organisation.

C'est ainsi que, depuis plus de quinze (15) ans, la direction générale en collaboration avec la direction des ressources humaines organise une journée de reconnaissance pour tous les intervenants. Lors de cette journée, les membres de la direction invitent les employés à un dîner.

De plus, nous soulignons avec cérémonie les employés qui nous quittent pour la retraite. Cette année nous avons célébré le travail de quelques employés qui ont quitté pour la retraite.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Leclair', written over a horizontal line.

Daniel Leclair
Directeur général

ANNEXE 1

Déclaration du Directeur général

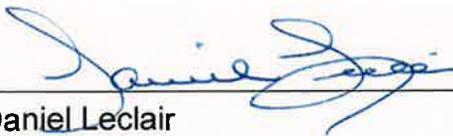
Déclaration de fiabilité des données

Les informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel de gestion de l'exercice 2015-2016 du CHSLD St-Jude :

- Décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de l'établissement;
- Présentement les indicateurs, les cibles et les résultats obtenus;
- Présentement les données exactes et fiables;
- Présentement une concordance avec les états financiers qui sont gérés et audités conformément aux lois et règlements qui les régissent.

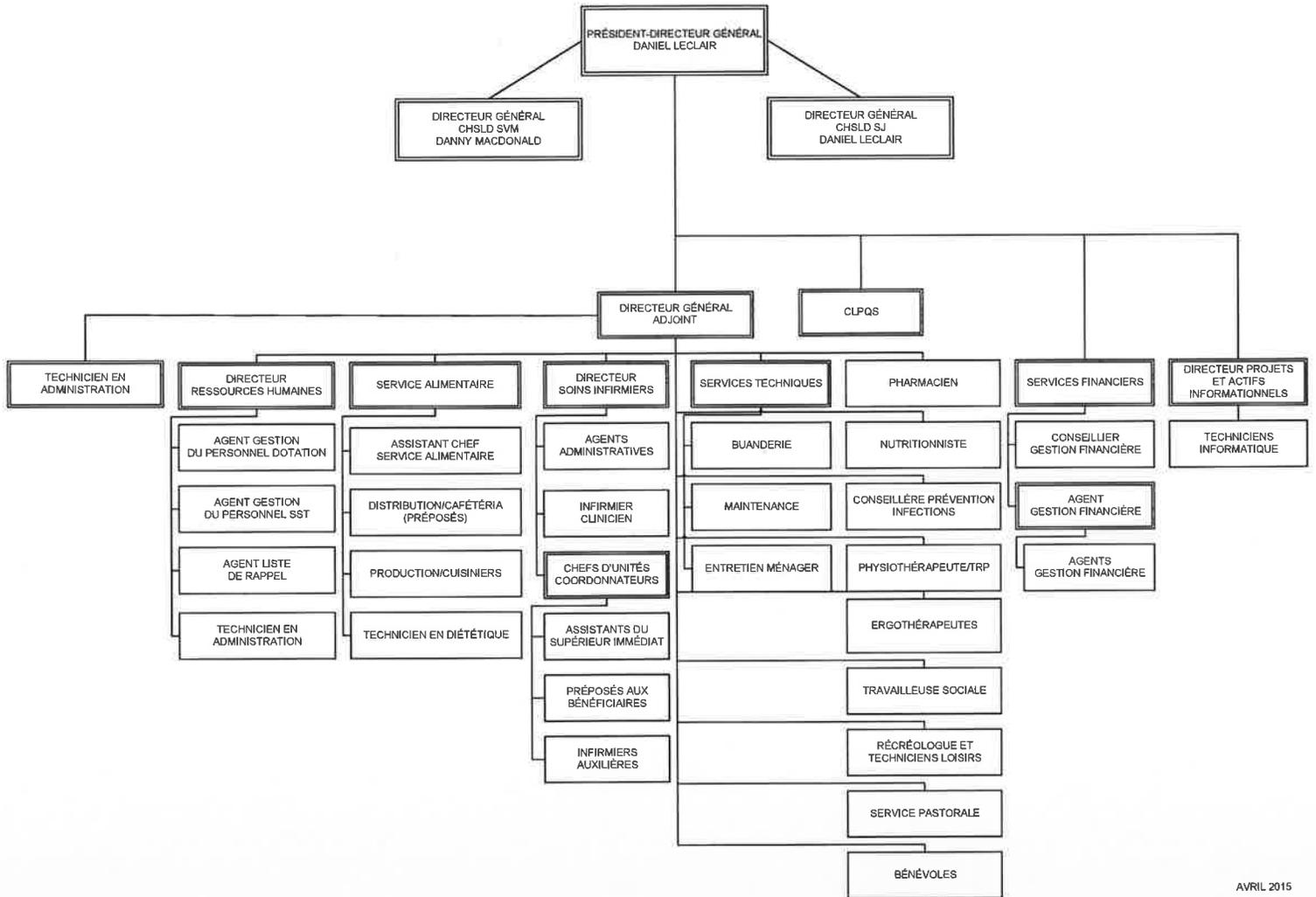
Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion sont fiables, c'est-à-dire objectives, exemptes d'erreurs et vérifiables, et qu'il en va de même pour les contrôles afférents aux données présentées. Ces données correspondent à la situation telle qu'elle se présentait pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.



Daniel Leclair
Directeur général

ANNEXE 2
Organigramme

CHSLD AGE3



ANNEXE 3

Reddition de compte

**REDDITION DE COMPTES ANNUELLE
ENTENTE DE GESTION 2015-2016**

DESCRIPTION	CIBLES 2015-2016	RÉSULTATS P13/2015-2016
Programme Ressources Humaines		
1. Disponibilité et utilisation optimale de la main-d'œuvre du réseau.	L'établissement s'engage à produire et mettre à jour annuellement le plan de main-d'œuvre de façon à identifier et mettre en œuvre les stratégies pour assurer l'équilibre entre les effectifs requis et disponibles	L'établissement a produit un plan de main-d'œuvre afin d'améliorer l'équilibre entre les effectifs requis et disponibles.
2. Réduire le recours à la main-d'œuvre indépendante dans les secteurs d'activités cliniques :		
- Infirmiers(ères)	8,80	10,65
- Infirmiers(ères) auxiliaires	11,3	0,45
- Préposés aux bénéficiaires	1,80	0,77
3. Réduire le temps travaillé en temps supplémentaire (TS) :		
- Infirmiers(ères)	5,30	4,11
- Ensemble du réseau	1,81	2,99
Rétention et mieux-être au travail		
4. Mettre en œuvre des mesures pour améliorer le climat de travail et favoriser la santé et le bien-être du personnel du réseau du MSSS en s'appuyant sur les programmes de type « Entreprise en santé ». Taux d'assurance salaire.	5,40	5,41
5. Favoriser l'adaptation de la relève professionnelle à la profession et au milieu de travail.	Mettre en place un programme de préceptorat	Programme en place
Autres indicateurs de gestion		
6. Taux d'occupation	99,0	99,50

ANNEXE 4

Déclaration des événements indésirables



001 - Nombre d'événements par type et par période

Établissement: CHSLD AGE3 INC.
 Exercice financier: 2015-2016
 Périodes: 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13
 Types d'événements: Abus/Agression/Harcèlement/Intimidation, Autres, Bâtiment, Chute, Diète, Effets personnels, Équipement, Matériel, Médicament, Problème de RDM, Test diagnostique laboratoire, Traitement/Intervention
 Installations: CHSLD SAINT-JUDE

Période	Type							Total			
	Chute	Médicament	Traitement/ Intervention	Diète	Test diagnostique laboratoire	Matériel	Équipement		Effets personnels	Abus/ Agression/ Harcèlement/ Intimidation	Autres
1	39	12	1			2	1	1	1	7	64
2	38	14		1				2		23	78
3	37	13	1	1		1		4	3	19	79
4	36	21						3	4	28	92
5	28	12			1	1		1	2	38	83
6	21	14	1				1	4	3	31	72
7	24	17						4	1	38	85
8	13	3				1		5	1	29	52
9	20	7	2			2		8	1	32	71
10	15	8		1		2	2	3	1	20	52
11	14	11				1		4	5	31	66
12	22	10	1			1		2	2	30	68
13	12	12						2	2	25	53
Total	319	154	6	2	2	11	4	41	25	351	915

Exercice financier: 2014-2015
 Périodes: 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13
 Types d'événements: Abus/Agression/Harcèlement/Intimidation, Autres, Bâtiment, Chute, Diète, Effets personnels, Équipement, Matériel, Médicament, Problème de RDM, Test diagnostique laboratoire, Traitement/Intervention
 Installations: CHSLD SAINT-JUDE

Période	Type							Total				
	Chute	Médicament	Traitement/ Intervention	Diète	Test diagnostique laboratoire	Matériel	Équipement		Bâtiment	Effets personnels	Abus/ Agression/ Harcèlement/ Intimidation	Autres
1	44	13	1					1	5	2	8	74
2	22	4	2						3	1	11	43
3	28	14	3			1			2	17	65	65
4	19	9	2				1		3	1	16	51
5	25	15	1						2	1	18	62
6	23	9	1						1	10	13	57
7	17	15							2	3	9	46
8	16	9		1					2	9	20	57
9	25	16							5	1	12	59
10	36	21								8	13	78
11	36	16		1			1		4	2	13	73
12	44	29							1	2	16	92
13	43	17					1		3	2	14	78
Total	378	187	10	1	1	1	3	1	33	40	180	835



004 - Nombre d'événements par gravité et installation

Établissement: CHSLD AGE3 INC.

Exercice financier: 2015-2016

Périodes: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

Types d'événements: Abus/Agression/Harcèlement/Intimidation, Autres, Bâtiment, Chute, Diète, Effets personnels, Équipement, Matériel, Médicament, Problème de RDM, Test diagnostique laboratoire, Traitement/Intervention

Installations: CHSLD SAINT-JUDE

Installation	Niveau de gravité								
	A	B	C	D	E1	E2	F	ND	Total
CHSLD SAINT-JUDE	9	73	443	368	16	3	2	1	915
Total	9	73	443	368	16	3	2	1	915

Exercice financier: 2014-2015

Périodes: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

Types d'événements: Abus/Agression/Harcèlement/Intimidation, Autres, Bâtiment, Chute, Diète, Effets personnels, Équipement, Matériel, Médicament, Problème de RDM, Test diagnostique laboratoire, Traitement/Intervention

Installations: CHSLD SAINT-JUDE

Installation	Niveau de gravité							
	A	B	C	D	E1	E2	I	Total
CHSLD SAINT-JUDE	60	37	335	383	12	7	1	835
Total	60	37	335	383	12	7	1	835



006 - Nombre d'événements par gravité et type d'événement

Établissement: CHSLD AGE3 INC.

Exercice financier: 2015-2016

Périodes: 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13

Types d'événements: Abus/Agression/Harcèlement/Intimidation, Autres, Bâtiment, Chute, Diète, Effets personnels, Équipement, Matériel, Médicament, Problème de RDM, Test diagnostique laboratoire, Traitement/Intervention

Installations: CHSLD SAINT-JUDE

Type d'événement	Niveau de gravité										Total	
	A	B	C	D	E1	E2	F	ND				
Abus/ Agression/	1	1	17	6								25
Autres	2	26	148	168	6		1					351
Chute		4	131	171	9	3	1					319
Diète			2									2
Effets personnels	5	22	13	1								41
Équipement		2	2									4
Matériel		6	2	3								11
Médicament	1	12	123	16	1			1				154
Test diagnostique laboratoire			1	1								2
Traitement/ Intervention			4	2								6
Total	9	73	443	368	16	3	2	1	1	1	1	915

Exercice financier: 2014-2015

Périodes: 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13

Types d'événements: Abus/Agression/Harcèlement/Intimidation, Autres, Bâtiment, Chute, Diète, Effets personnels, Équipement, Matériel, Médicament, Problème de RDM, Test diagnostique

Installations: CHSLD SAINT-JUDE

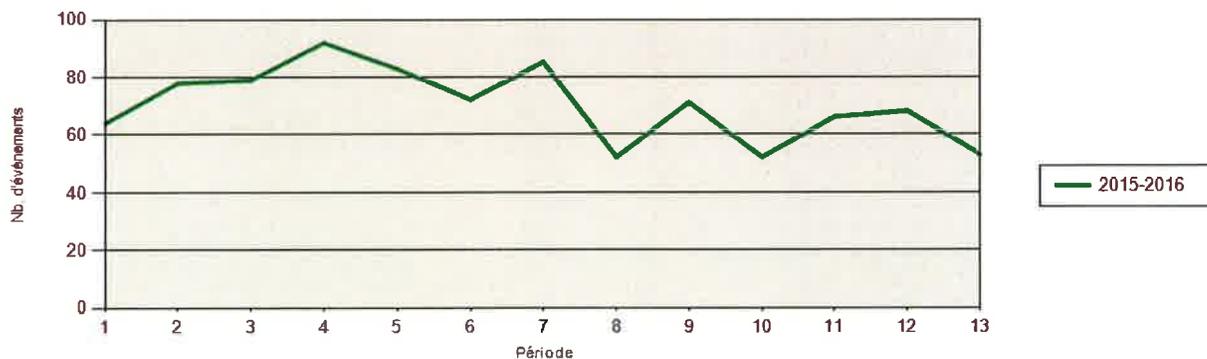
Type d'événement	Niveau de gravité										Total	
	A	B	C	D	E1	E2	I					
Abus/ Agression/	8	1	21	10								40
Autres	11	7	45	111	6							180
Bâtiment				1								1
Chute	19	2	126	218	6	6	1					378
Diète				1								1
Effets personnels	8	10	13	2								33
Équipement			2	1								3
Matériel				1								1
Médicament	11	16	125	35								187
Test diagnostique laboratoire			1									1
Traitement/ Intervention	3	1	2	3		1						10
Total	60	37	335	383	12	7	1	1	1	1	1	835

003 - Rapport annuel incidents - accidents

Comparaison entre deux années et période par période

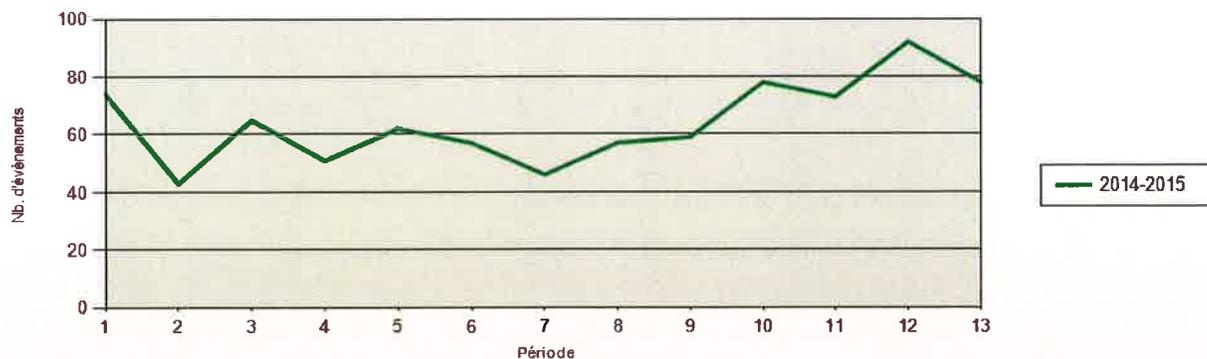
Établissement: CHSLD AGE3 INC.
Installations: CHSLD SAINT-JUDE
Année 1: 2015-2016
Année 2: 2015-2016

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	Total	Année	Moy.	Total
2015-2016	64	78	79	92	83	72	85	52	71	52	66	68	53	915	2015-2016	70	915



Installations: CHSLD SAINT-JUDE
Année 1: 2014-2015
Année 2: 2014-2015

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	Total	Année	Moy.	Total
2014-2015	74	43	65	51	62	57	46	57	59	78	73	92	78	835	2014-2015	64	835



ANNEXE 5

Cotisations révisées de la CSST

Québec, le 25 janvier 2015

Madame Annie Massarelli
CHSLD Âge3 inc.
4410, boulevard Saint-Martin Ouest
Laval (Québec) H7T 1C3

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168147370

Objet : Taux de versement périodique 2015

Madame,

Pour faire suite à un changement apporté à votre dossier, par exemple un recalcul du taux personnalisé ou une modification à la classification de vos activités, nous vous informons que vous devrez utiliser un nouveau taux de versement périodique pour l'année 2015.

Votre **taux de versement périodique 2015 s'établit maintenant à 3,23 \$ incluant**, s'il y a lieu, le financement des associations sectorielles paritaires. Vous devrez vous en servir pour calculer le montant de vos prochains versements que vous acquitterez auprès de Revenu Québec. Veuillez noter que le taux de versement périodique ne peut être contesté.

Vous pouvez obtenir de l'information sur la façon d'effectuer vos versements périodiques en consultant le guide *Calcul du versement périodique* ou, encore, le www.csst.qc.ca.

Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet ou pour toute autre question.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Centre de cotisation
C.P. 1200, succ. Terminus
Québec (Québec) G1K 7E2
Tél. : 1 866 302-CSST (2778)
Télec. : 1 855 705-8328
www.csst.qc.ca

Québec, le 27 janvier 2015

Madame Annie Massarelli
CHSLD Âge3 inc.
4410, boulevard Saint-Martin Ouest
Laval (Québec) H7T 1C3

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168147370

Objet : Avis de taux personnalisé 2015

Madame,

Conformément au *Règlement sur l'utilisation de l'expérience*, nous vous faisons parvenir, ci-joint, l'*Avis de taux personnalisé* tenant compte de l'opération qui a mis en cause votre entreprise en 2012.

Ce taux sert à fixer le montant de votre prime (cotisation) à compter du 1 janvier 2015. Il pourrait être sujet à révision si des changements étaient apportés en cours d'année aux données de calcul ou si une autre opération survenait d'ici la fin de l'année. Un nouvel avis vous serait alors envoyé.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet ou pour toute autre question.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Centre de cotisation
Tél. : 1 866 302-CSST (2778)

p.j. Avis de taux personnalisé
 Sommaire des données ayant servi au calcul du taux personnalisé



Sommaire des données ayant servi au calcul

Taux personnalisé

2015

Madame Annie Massarelli
CHSLD Âge3 inc.
4410, boulevard Saint-Martin Ouest
Laval (Québec) H7T 1C3

Mise à jour des données : le 31 décembre 2014

Le 27 janvier 2015

Page 1 de 1

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168147370

Composante 1 : Ctre héb soins longue durée St-Jude inc.

	2010	2011	2012	2013	Total
Masse salariale	36 210 919	37 936 840	38 436 167	42 027 019	154 610 945
Prestations	233 091,63	337 461,72	637 917,15	280 337,64	1 488 808,14
Coût d'indemnisation	266 442,59	495 862,42	1 105 854,23	280 337,64	2 148 496,88
Coût retenu court terme	S. O.	113 538,27	174 074,84	132 998,20	420 611,31
Coût retenu long terme	152 349,12	287 380,51	557 057,71	S. O.	996 787,34

Le sommaire ci-joint tient compte de la participation de Ctre héb soins longue durée St-Jude inc. à une mutuelle de prévention.

Composante 2 : Centre Hébergement St-Vincent-Marie inc.

	2010	2011	2012	2013	Total
Masse salariale	36 210 919	37 936 840	38 436 167	42 027 019	154 610 945
Prestations	233 091,63	337 461,72	637 917,15	280 337,64	1 488 808,14
Coût d'indemnisation	266 442,59	495 862,42	1 105 854,23	280 337,64	2 148 496,88
Coût retenu court terme	S. O.	113 538,27	174 074,84	132 998,20	420 611,31
Coût retenu long terme	152 349,12	287 380,51	557 057,71	S. O.	996 787,34

Le sommaire ci-joint tient compte de la participation de Centre Hébergement St-Vincent-Marie inc. à une mutuelle de prévention.



Madame Annie Massarelli
CHSLD Âge3 inc.
4410, boulevard Saint-Martin Ouest
Laval (Québec) H7T 1C3

Mise à jour des données : le 31 décembre 2014

Le 27 janvier 2015

Page 1 de 2

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1168147370

Votre taux personnalisé

Unité de classification	Taux de l'unité*	Taux personnalisé*
59030	2,60 \$	3,21 \$

* Le taux ne tient pas compte de votre contribution au financement d'une ou plusieurs associations sectorielles paritaires, s'il y a lieu.

Ce taux résulte de l'opération en date du 1^{er} avril 2012 qui a entraîné le transfert des dossiers d'assurance des employeurs Ctre héb soins longue durée St-Jude inc. et Centre Hébergement St-Vincent-Marie inc. au vôtre.

Servant à établir votre prime, le taux indiqué ci-dessus a été déterminé selon le mode de tarification personnalisée. Cette tarification est basée sur l'évaluation de votre risque par rapport à celui de l'ensemble des employeurs cotisés au taux de l'unité dans laquelle votre activité est classée. Aux fins de cette tarification, deux indices de risque sont calculés.

Effet de l'opération sur les indices de risque

Pour l'année 2015, les indices de risque qui vous sont applicables sont obtenus en effectuant une moyenne pondérée des composantes suivantes :

- les indices qui découlent uniquement des coûts portés à votre dossier d'assurance, incluant ceux avant l'opération ;
- les indices qui découlent des coûts portés au dossier d'assurance des devanciers avant l'opération combinés aux coûts portés à votre dossier pour la période postérieure à l'opération.

Évidemment, seules les années considérées dans la période de référence aux fins de la tarification 2015 sont utilisées. La participation à une mutuelle de prévention a été prise en compte, le cas échéant.

La pondération s'effectue sur la base des cotisations selon le risque évalué au taux de l'unité de l'année 2011.

Les tableaux qui suivent présentent les informations pertinentes à cet égard.

Effet de l'opération sur les indices de risque (suite)

Composante 1 : Ctre héb soins longue durée St-Jude inc.
 Composante 2 : Centre Hébergement St-Vincent-Marie inc.

	Indices de risque		Cotisation selon le risque évaluée au taux de l'unité	Pondération
	Court terme	Long terme		
Composante 1	1,0991	1,3267	212 658,59 \$	0,7687
Composante 2	1,0991	1,3267	63 988,46 \$	0,2313

Vos indices de risque	
Court terme	Long terme
1,0991	1,3267

Le taux personnalisé figurant à la première page de l'avis est donc le résultat de l'application de ces nouveaux indices de risque pour la période comprise du 1 janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2015.

Renseignements additionnels

Pour toute explication ou renseignements additionnels concernant cet avis, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Centre de cotisation
 C.P. 1200, succ. Terminus
 Québec (Québec) G1K 7E2
 Tél. : 1 866 302-CSST (2778)
 Téléc. : 1 855 705-8328
www.csst.qc.ca

ANNEXE 6

Rapport annuel Programme d'aide aux employés (PAE)

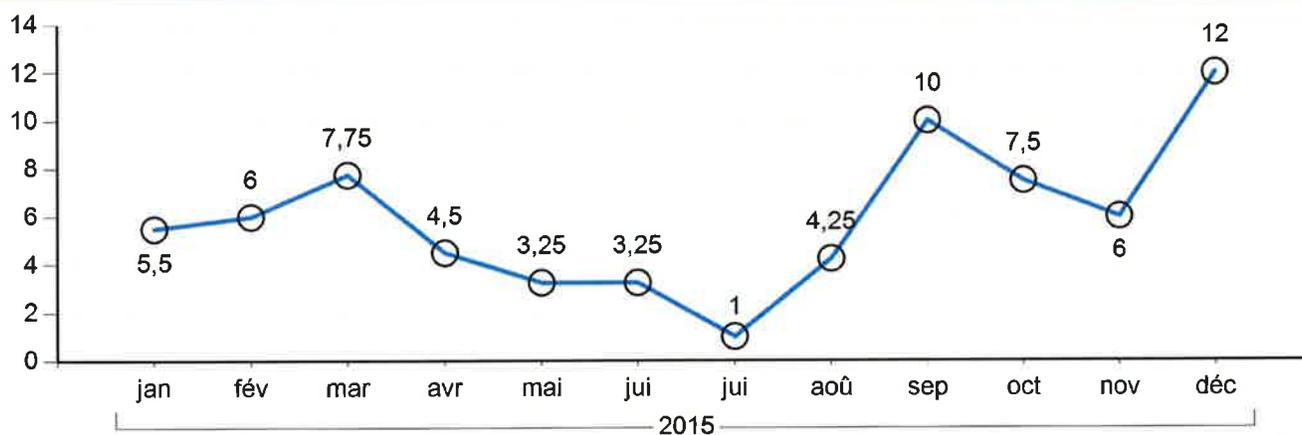
CHSLD ST-JUDE

Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

CHSLD ST-JUDE
Rapport Statistique Cumulatif
Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Nombre d'heures de consultation par mois



Nombre de consultations et nombre d'heures par mois

Année		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
2015	Consult	6	6	8	5	4	4	1	5	10	8	6	12	75
	Heures	5,5	6	7,75	4,5	3,25	3,25	1	4,25	10	7,5	6	12	71

Résumé pour cette période

Total des heures de consultation	71
Nombre de personnes ayant consulté	26
Moyenne d'heures de consultation par personne	2,73
Taux de consultation (individus ayant consulté sur le nombre total d'employés admissibles)	8,97%

CHSLD ST-JUDE

Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Statistiques sur les consultations des employés vs les conjoints et enfants

	Nb Empl.	Employés	Conjoints	Enfants	Total
CHSLD ST-JUDE	290,00	20	3	3	26
Taux d'utilisation		6,90%	1,03%	1,03%	8,97%

Répartition des utilisateurs - employés, conjoints et enfants



Statistiques sur le groupe d'âge et le sexe des individus ayant consulté durant cette période

Groupe d'âge	Total		Employés				Conjoint / Enfant(s)			
		%	Femme	%	Homme	%	Femme	%	Homme	%
20 ans et moins	3	12%	0	0%	0	0%	2	8%	1	4%
21 à 30 ans	4	15%	2	8%	1	4%	1	4%	0	0%
31 à 40 ans	6	23%	5	19%	1	4%	0	0%	0	0%
41 à 50 ans	7	27%	5	19%	1	4%	0	0%	1	4%
50 ans et plus	6	23%	5	19%	0	0%	0	0%	1	4%
	26		17		3		3		3	

Moyenne d'âge pour les individus ayant consulté durant cette période : 39

Statistiques sur les motifs de consultation les plus rencontrés

Motifs de consultation	Heures	% du total
Anxiété/Angoisie	14	20%
Conjugal / Marital	7	10%
Éducation des enfants	7	10%
Dépression	5	7%
Épuisement	4	6%
Légal	3,5	5%

CHSLD ST-JUDE
Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Moyenne d'heures de consultation par employé		
Nombre d'utilisateurs	Heures de consultation	Total des heures de consultation
1	0,25	0,25
1	0,50	0,50
1	0,75	0,75
5	1,00	5,00
3	2,00	6,00
2	2,50	5,00
2	3,00	6,00
1	3,50	3,50
6	4,00	24,00
4	5,00	20,00
Total	Moyenne	Total
26	2,73	71,00

Le cas échéant, le détail des dépassements figurera dans la compilation des données présentées dans le rapport statistique annuel.

CHSLD ST-JUDE
Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Heures de consultation par tranche d'âge et par motif

Homme Femme

20 ans et moins



21 à 30 ans

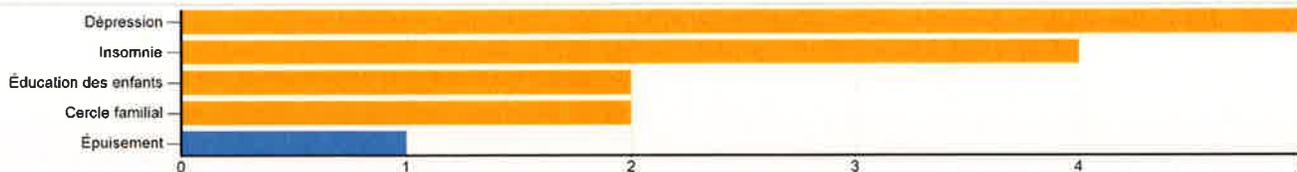


31 à 40 ans



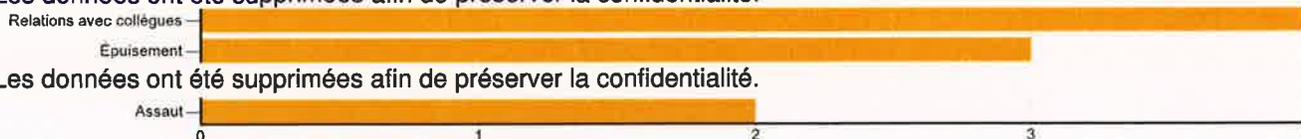
Les données ont été supprimées afin de préserver la confidentialité.

41 à 50 ans



51 ans et plus

Les données ont été supprimées afin de préserver la confidentialité.



Les données ont été supprimées afin de préserver la confidentialité.

Note: Les échelles des graphiques peuvent varier d'un groupe d'âge à l'autre.

CHSLD ST-JUDE

Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

**Nombre d'individus et heures de consultation par motif
Motifs reliés au travail**

Motifs	Nombre d'heures	Individus		Heures	
		Reliés au travail	Nombre	Reliées au travail	Nombre
Anxiété/Angoisse			3		14,00
Conjugal / Marital			4		7,00
Éducation des enfants			4		7,00
Dépression			1		5,00
Épuisement		2	2	4,00	4,00
Estime de soi			1		4,00
Insomnie			1		4,00
Post-traumatique		1	1	3,00	4,00
Relations avec collègues		1	1	1,00	4,00
Troubles d'adaptation			1		4,00
Légal			6		3,50
Cercle familial			2		3,00
Traumatisme		1	2	1,00	3,00
Assaut			1		2,00
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		1	1	1,00	1,00
Troubles scolaires			1		1,00
Absence			1		0,50
Total		6	33	10,00	71,00

L'écart entre le nombre d'employés ayant consulté (26) et le nombre d'individus par motif (33) est dû au fait que certains individus ont consulté pour plus d'un motif primaire. 7 individus ont consulté pour 2 motifs, 0 individus ont consulté pour 3 motifs.

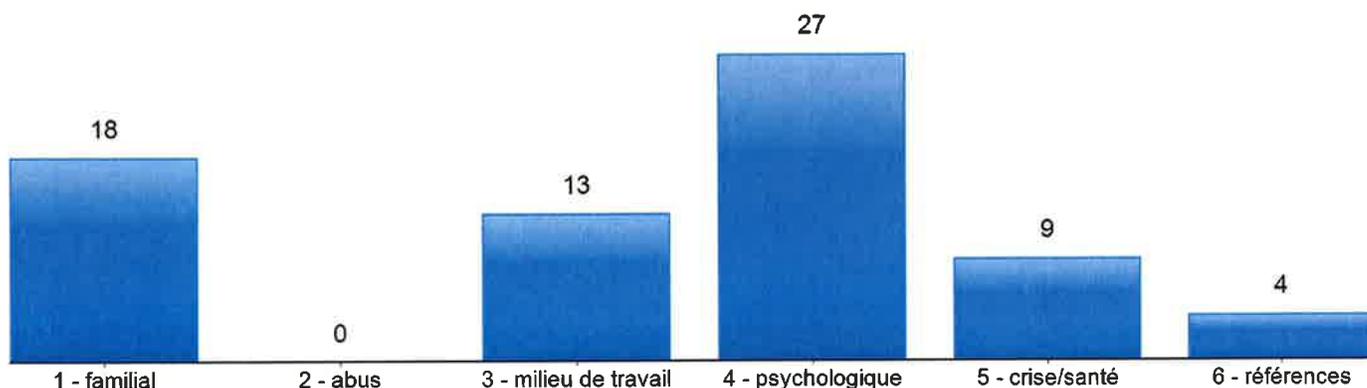
Nouvelles personnes inscrites :	19	Nombre d'employés total :	290,00
% de nouvelles personnes :	73%	Consultations reliées au travail (% individus) :	18%
Nombre de personnes ayant consulté :	26	Consultations reliées au travail (% heures) :	14%

CHSLD ST-JUDE

Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Nombre d'heures de consultation par catégorie de problématique



1 - FAMILIAL	2 - ABUS	3 - MILIEU DE TRAVAIL	4 - PSYCHOLOGIQUE	5 - CRISE/SANTÉ	6 - RÉFÉRENCES
1.1 Impact de l'alcoolisme	2.1 Drogues	3.1 Performance	4.1 Anxiété/Angoisse	5.1 Assaut	6.1 Financier
1.2 Cercle familial	2.2 Alcool	3.2 Carrière	4.2 Dépression	5.2 Viol	6.2 Légal
1.3 Conjugal / Marital	2.3 Drogues / Alcool	3.3 Conflits de travail	4.3 Stress	5.3 Suicide	6.3 Aînés / Santé des enfants
1.4 Éducation des enfants	2.4 Dépendance pharmacologique	3.4 Insatisfaction	4.4 Phobie	5.4 Traumatisme	6.4 Retraite
1.5 Fratrie	2.5 Joueur	3.5 Harcèlement non spécifique	4.5 Relations interpersonnelles	5.5 Réaction de deuil	6.5 Désintoxication/Hospitalisation
1.6 Relations sociales	2.6 Alimentaire	3.6 Supervision	4.6 Troubles sexuels	5.6 Crise existentielle	6.6 Spécialiste
1.7 Troubles scolaires	2.7 Abus sexuel	3.7 Post-traumatique	4.7 Estime de soi	5.7 Psychiatrique	6.7 Autres (spécifier)
1.8 Divorce / Séparation	2.8 Conjoint	3.8 Épuisement	4.8 Colère	5.8 Douleurs Chroniques	6.8 Absence
	2.9 Inceste	3.9 Perte d'emploi	4.9 Comportement	5.9 Maladie	6.9 Diététique
	2.10 Dépendance affective	3.10 Relations avec collègues	4.10 Troubles de personnalité	5.10 Troubles d'adaptation	6.10 Orthopédagogue (E)
		3.11 Relations avec un subordonné	4.11 Troubles de panique		6.11 Orthopédagogue (I)
		3.12 Relations avec un supérieur	4.12 Insomnie		6.12 Ergothérapeute (E)
		3.13 Harcèlement sexuel	4.13 Affirmation de soi		6.13 Ergothérapeute (I)
		3.14 Harcèlement psychologique			6.14 Temps de déplacement
		3.15 Violence			
		3.16 Stress organisationnel			
		3.17 Conseil de gestion			

CHSLD ST-JUDE

Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Nombre de dossiers par période			
Période	Dossiers ouverts en cours de période	Nouveaux dossiers créés en cours de période	Dossiers fermés en cours de période
Janvier 2015	5	2	1
Février 2015	2	0	0
Mars 2015	2	1	1
Avril 2015	2	2	2
Mai 2015	2	2	0
Juin 2015	1	1	0
Juillet 2015	1	0	1
Août 2015	5	1	1
Septembre 2015	3	2	1
Octobre 2015	4	4	2
Novembre 2015	2	2	0
Décembre 2015	2	2	1
Dossiers fermés par le système à la fin de l'année contractuelle			21
	31	19	31

CHSLD ST-JUDE
Rapport Statistique Cumulatif

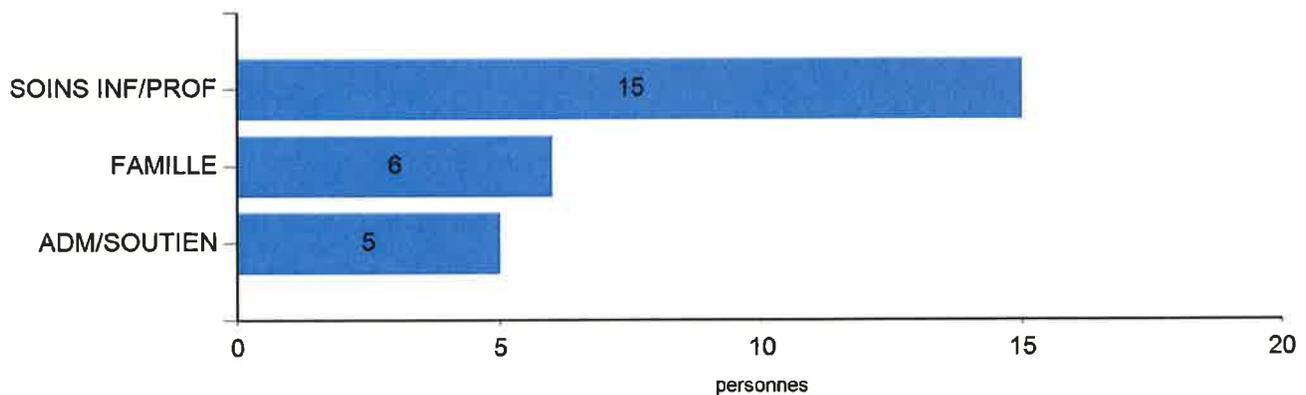
Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Catégories d'emploi

Nombre de personnes par catégorie d'emploi:

SOINS INF/PROF	15	57,69%
FAMILLE	6	23,08%
ADM/SOUTIEN	5	19,23%

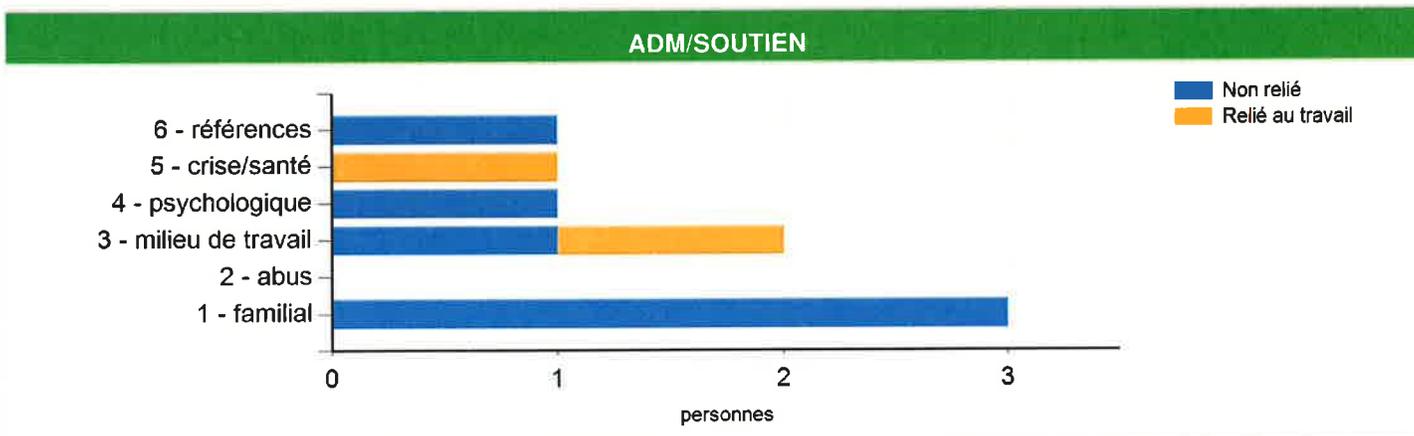
Répartition du nombre d'employés par catégories d'emploi



CHSLD ST-JUDE
Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Nombre de dossiers par problématique et catégorie d'emploi

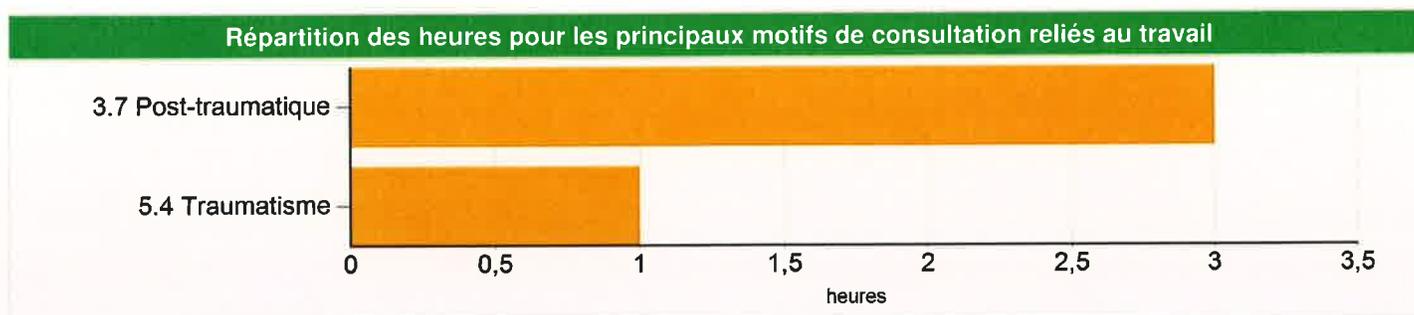


Nombre d'individus ayant consulté pour cette catégorie d'emploi : 5

Nombre d'individus ayant consulté pour des problèmes reliés à l'emploi : 1

Les trois principaux motifs de consultation :

4.2	Dépression	5 heures
1.4	Éducation des enfants	4 heures
3.7	Post-traumatique	4 heures

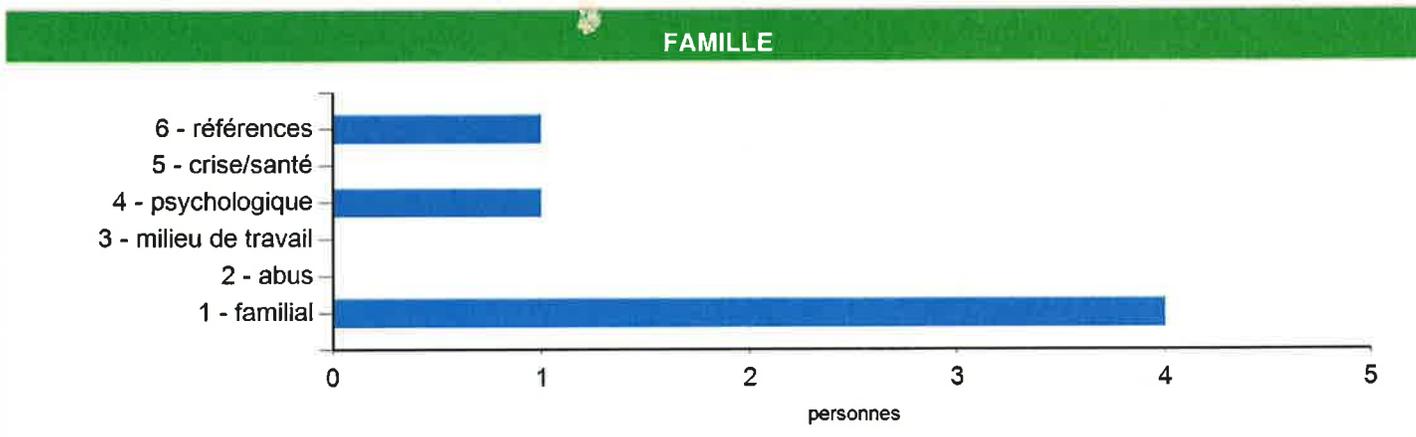


CHSLD ST-JUDE

Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Nombre de dossiers par problématique et catégorie d'emploi



Nombre d'individus ayant consulté pour cette catégorie d'emploi : 6

Nombre d'individus ayant consulté pour des problèmes reliés à l'emploi : 0

Les trois principaux motifs de consultation :

4.1	Anxiété/Angoisse	5 heures
1.3	Conjugal / Marital	5 heures
1.7	Troubles scolaires	1 heures

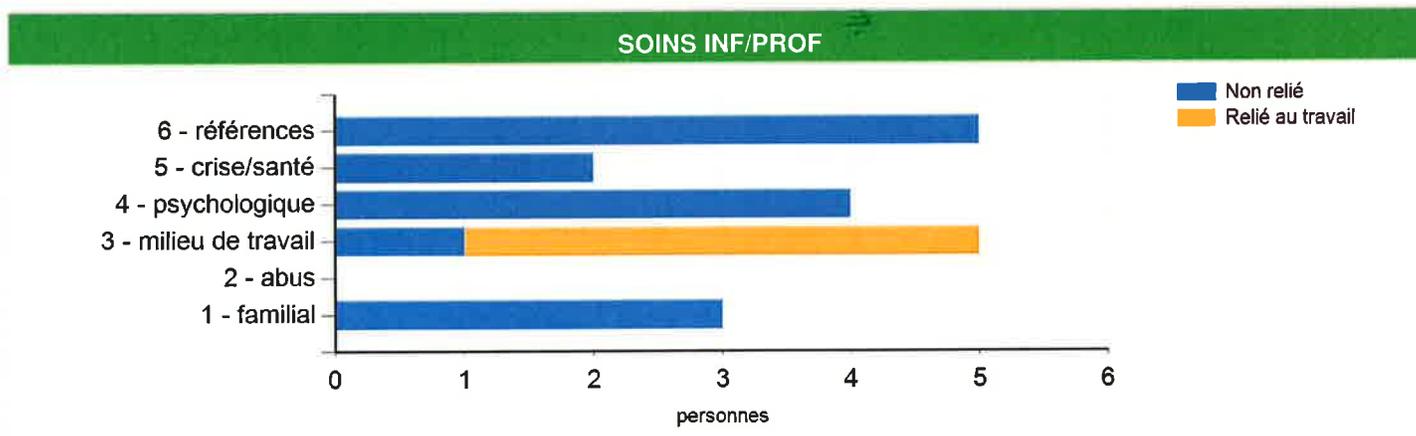
Répartition des heures pour les principaux motifs de consultation reliés au travail

Ne s'applique pas

CHSLD ST-JUDE
Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Nombre de dossiers par problématique et catégorie d'emploi,



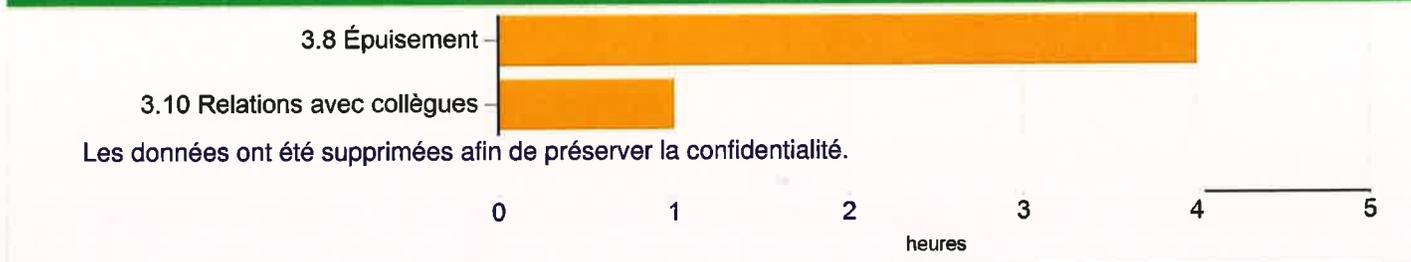
Nombre d'individus ayant consulté pour cette catégorie d'emploi : 15

Nombre d'individus ayant consulté pour des problèmes reliés à l'emploi : 4

Les trois principaux motifs de consultation :

4.1	Anxiété/Angoisse	9 heures
3.8	Épuisement	4 heures
4.7	Estime de soi	4 heures

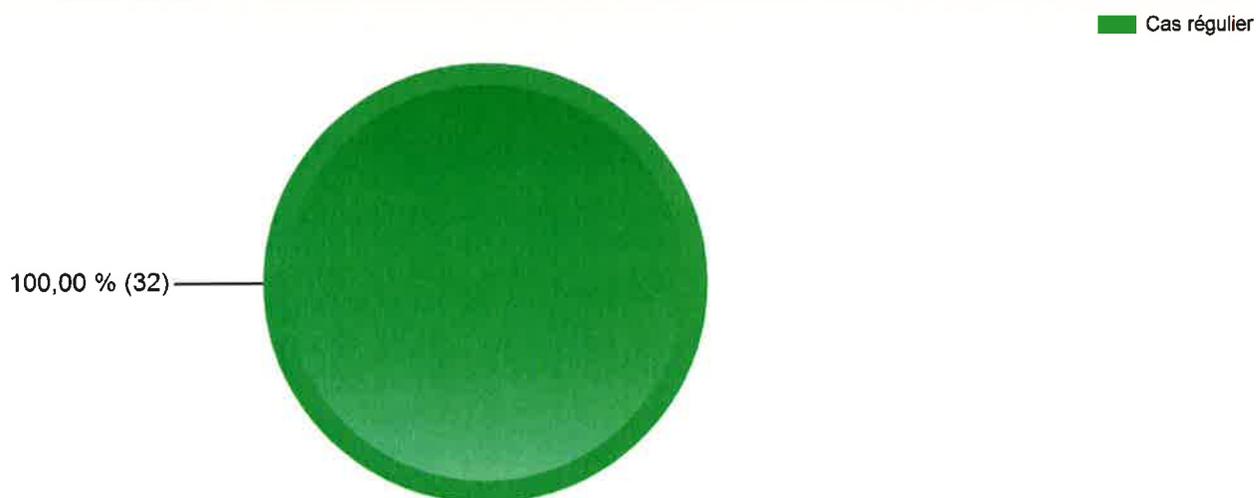
Répartition des heures pour les principaux motifs de consultation reliés au travail



CHSLD ST-JUDE
Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Évaluation de l'urgence des demandes



Vert	Cas régulier, rendez-vous dans les délais normaux.
Jaune	Urgence minimale, consultation en bureau ou au téléphone dans les 24 heures.
Orange	Urgence, intervention téléphonique immédiate (ou en personne si possible) avec un professionnel.
Rouge	Urgence maximale, appel des services d'urgence pour une intervention immédiate. Maintien du contact téléphonique avec la personne en détresse jusqu'à l'arrivée des services d'urgence.
Bleu	Soutien post-traumatique, médiation et autres.

Répartition du nombre de demandes

Nombre de demandes reçues	31
Utilisateurs du service	26

Note: Il est habituel, tant dans le cadre d'un PAE que dans un contexte de consultations privées, qu'approximativement 10% des demandes ne se concrétisent pas en suivi.

CHSLD ST-JUDE
Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Statistiques comparatives

	CHSLD ST-JUDE	SECTEUR DE LA SANTE (REGROUPEMENT)	Clientèle Groupe Renaud
Synthèse			
Taux de consultation	8,97%	8,25%	8,01%
% Consultations reliées au travail			
en nombre d'individus	18%	22%	19%
en nombre d'heures	14%	18%	15%
Motifs de consultation les plus rencontrés			
	Anxiété/Angoisie	Conjugal / Marital	Conjugal / Marital
	Conjugal / Marital	Anxiété/Angoisie	Anxiété/Angoisie
	Éducation des enfants	Divorce / Séparation	Divorce / Séparation
	Dépression	Éducation des enfants	Éducation des enfants
	Épuisement	Cercle familial	Cercle familial

CHSLD ST-JUDE
Rapport Statistique Cumulatif

Période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

Statistiques comparatives

	1 janvier 2015 31 décembre 2015		1 janvier 2014 31 décembre 2014		1 janvier 2013 31 décembre 2013	
Synthèse						
Nombre d'employés admissibles	290,00		290,00		290,00	
Total des heures de consultation	71		62		16,5	
Nombre de personnes ayant consulté	26		22		5	
Moyenne d'heures de consultation par personne	2,73		2,82		3,30	
Taux de consultation	8,97%		7,59%		1,72%	
Motifs de consultation les plus rencontrés						
	Anxiété/Angoisie	14,0	Cercle familial	12,0	Anxiété/Angoisie	5,0
	Conjugal / Marital	7,0	Dépression	10,0	Conjugal / Marital	5,0
	Éducation des enfants	7,0	Éducation des enfants	7,0	Dépendance affective	4,0
	Dépression	5,0	Légal	6,0	Absence	1,0
	Épuisement	4,0	Troubles d'adaptation	4,0	Estime de soi	1,0
Autres statistiques						
Nouvelles personnes inscrites	19		21		5	
% de nouvelles personnes	73%		95%		100%	
% Consultations reliées au travail						
en nombre d'individus	18%		28%		-	
en nombre d'heures	14%		31%		-	

ANNEXE 7

Rapport annuel Comité des usagers

**ANNEXE - 3 - RAPPORT FINANCIER DES COMITÉS DES USAGERS
ACCOMPAGNANT LA CIRCULAIRE 2016-021 (03.01.53.01)**

EXERCICE FINANCIER DE LA PÉRIODE DU : 1^{ER} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2016

Une fois ce rapport financier dûment complété, veuillez suivre les modalités indiquées dans l'ANNEXE 1 intitulée «Instructions générales des annexes accompagnant la circulaire 2016-021».

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :	CHSLD Age3 - Site: CHSLD St-Jude		
NUMÉRO DE PERMIS DE L'ÉTABLISSEMENT :	5123-3997		
SOLDE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Surplus / (Déficit), au début de l'exercice visé)	(a)		2 385 \$
BUDGET TOTAL ALLOUÉ PAR L'ÉTABLISSEMENT AU COMITÉ DES USAGERS (Au cours de l'exercice visé)	(b)		6 000 \$
TOTAL DES REVENUS (a)+(b) = (c)	(c)		8 385 \$
DONS (Lorsqu'un don est destiné spécifiquement à un CU, l'établissement doit rendre la totalité de ce montant disponible au CU concerné sans amputer son financement annuel).			0 \$

1. DÉPENSES GÉNÉRALES

Soutien professionnel		
Fournitures de bureau (papeterie, photocopies, etc.)		62 \$
Publication de documents du comité		
Communications interurbaines		
Frais de recrutement		
Formations des membres du comité		
Colloques, congrès, conférences		2 708 \$
Frais de déplacement, hébergement		
Frais postaux		
Allocation personne-ressource		100 \$
Abonnements revues et journaux		50 \$
Cotisation à un regroupement représentant les comités d'usagers		300 \$
Autres (précisez) :		

2.A - DÉPENSES SPÉCIFIQUES RELIÉES AU MANDAT DU COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ

REPRÉSENTATION		
Précisez :		
COORDINATION		
Précisez :		
HARMONISATION		
Précisez :		

2.B - DÉPENSES SPÉCIFIQUES RELIÉES AU MANDAT DU COMITÉ DES USAGERS OU DE RÉSIDENTS

RENSEIGNER SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS

Publications (dépliants, lettres d'information, etc.)
 Activités d'information auprès des usagers et des proches
 Déplacement, hébergement

85 \$

Matériel de promotion (précisez ci-dessous)

Précisez :

Précisez :

Précisez :

Précisez :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

PROMOUVOIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES CONDITIONS DE VIE

Publications (dépliants, lettres d'information, etc.)
 Activités d'information auprès des usagers et des proches
 Matériel de promotion (précisez ci-dessous)

Précisez :

Précisez :

Précisez :

Précisez :

Précisez :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

2 190 \$

230 \$

ÉVALUER LE DEGRÉ DE SATISFACTION DES USAGERS

Activités d'évaluation de la satisfaction des usagers
 Outils d'évaluation (élaboration d'un questionnaire, sondage, etc.)
 Honoraires professionnels

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

DÉFENDRE LES DROITS ET LES INTÉRÊTS COLLECTIFS OU INDIVIDUELS

Activités de promotion sur la défense des droits
 Honoraires professionnels

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

ACCOMPAGNER ET ASSISTER DANS TOUTE DÉMARCHE LORS D'UNE PLAINTÉ

Frais de déplacement
 Honoraires professionnels

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

Autres (précisez) :

TOTAL DES DÉPENSES

(d)

5 725 \$

SOLDE AU 31 MARS 2016 (Surplus / (Déficit), à la fin de l'exercice visé) (c)-(d)=(e)

(e)

2 660 \$

Le solde dans la case (e) représente le montant devant être récupéré par l'établissement

ANNEXE - 4 - FORMULAIRE DE VALIDATION DES PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES DES COMITÉS DES USAGERS
ACCOMPAGNANT LA CIRCULAIRE 2016-021 (03.01.53.01)

EXERCICE FINANCIER DE LA PÉRIODE DU : 1^{ER} AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016

Une fois ce formulaire dûment complété, veuillez suivre les modalités indiquées dans l'ANNEXE 1 intitulée « Instructions générales des annexes accompagnants la circulaire 2016-021 ».

IDENTIFICATION DU COMITÉ DES USAGERS			
Nom de l'établissement : <u>CHSLD Age 3 - site : CHSLD St-Jude</u>			
Nom du CISSS ou CIUSSS (le cas échéant) :			
<input checked="" type="checkbox"/>	Comité des usagers	<input type="checkbox"/>	Comité des usagers continué
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Comité des usagers du centre intégré
Numéro de permis de l'établissement : <u>6123-2517</u>		Nombre total de comités de résidents : <u>0</u>	
PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES			MONTANTS (\$)
Indiquez le budget annuel alloué par le ministère de la Santé et des Services sociaux à l'établissement pour son comité des usagers au cours de l'exercice visé			<u>6000 \$</u>
Indiquez s'il y a lieu, le montant total majoré alloué au comité des usagers pour chacun de son/ses comité(s) de résidents pour la même période.			<u>0 \$</u>
Indiquez le solde (surplus / (déficit)) des comités des usagers à la fin de l'exercice visé			<u>2660 \$</u>

Toutes les données financières doivent avoir fait l'objet d'une validation auprès du président du comité des usagers de chaque établissement et des directeurs des finances de l'établissement. Leurs signatures respectives sont ainsi exigées.

Nous soussignés, certifions que les renseignements sont exacts et que les données transmises ont été validées.

André Pelletier
Nom du président du comité des usagers :

[Signature]
Signature :

27 mai 2016

Date

CINDY BOWLES
Nom du directeur des finances de l'établissement (ou autorité équivalente) :

[Signature]
Signature :

30/05/2016
Date

ANNEXE 8

Résultats financiers

Rapport de direction

Les états financiers du CHSLD St-Jude ont été complétés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation fidèle, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des conventions comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que les particularités prévues au Manuel de gestion financière édicté en vertu de l'article 477 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes qu'elle considère nécessaire. Celui-ci fournit l'assurance raisonnable que les biens sont protégés, que les opérations sont comptabilisées adéquatement et au moment opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du CHSLD St-Jude reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Les états financiers ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. dûment mandatée pour se faire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son apport expose la nature de l'étendue de cet audit ainsi que l'expression de son opinion. La firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.


Daniel Leclair
Directeur général

 CPA, CGA
Cindy Bowles
Conseillère gestion financière

Tous les fonds

exercice terminé le 31 mars 2016 - AUDITÉE

ÉTAT DES RÉSULTATS

	Budget	Exploitation Ex.courant (R.deP358 C4)	Immobilisations Exercice courant (Note 1)	Total Ex.courant C2+C3	Total Ex. préc
	1	2	3	4	5
REVENUS					
Subventions MSSS (FI:P408)	1	13 609 225		13 609 225	13 647 949
Subventions Gouvernement du Canada (FI:P294)	2				
Contributions des usagers	3	3 332 816	XXXX	3 332 816	3 344 215
Ventes de services et recouvrements	4	17 544	XXXX	17 544	15 095
Donations (FI:P294)	5				
Revenus de placement (FI:P302)	6				
Revenus de type commercial	7				
Gain sur disposition (FI:P302)	8				
	9	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
	10	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres revenus (FI:P302)	11	39 094		39 094	55 514
TOTAL (L.01 à L.11)	12	16 998 679		16 998 679	17 062 773
CHARGES					
Salaires, avantages sociaux et charges sociales	13	12 897 912	XXXX	12 897 912	13 428 065
Médicaments	14	250 406	XXXX	250 406	285 932
Produits sanguins	15		XXXX		
Fournitures médicales et chirurgicales	16	123 891	XXXX	123 891	140 997
Denrées alimentaires	17	464 664	XXXX	464 664	436 955
Rétributions versées aux ressources non institutionnelles	18		XXXX		
Frais financiers (FI:P325)	19				
Entretien et réparations, y compris les dépenses non capitalisables relatives aux immobilisations	20	231 638		231 638	276 781
Créances douteuses	21	16 171	XXXX	16 171	15 802
Loyers	22	1 190 431	XXXX	1 190 431	1 167 089
Amortissement des immobilisations (FI:P422)	23	XXXX			
Perte sur disposition d'immobilisations (FI:P420, 421)	24	XXXX			
Dépenses de transfert	25		XXXX		
	26	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres charges (FI:P325)	27	1 517 550		1 517 550	1 579 306
TOTAL (L.13 à L.27)	28	16 692 663		16 692 663	17 330 927
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (L.12 - L.28)	29	306 016		306 016	(268 154)

Note 1: la colonne 3 s'applique aux établissements publics seulement

ÉTAT DES SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS

		Fonds Exploitation Ex.courant	Fonds immobilisations Ex.courant	Total Ex.courant (C1+C2)	Total Ex.préc.	Notes
		1	2	3	4	
SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLIS	1	5 118 775		5 118 775	5 386 929	
Modifications comptables avec retraitement des années antérieures (préciser)	2					
Modifications comptables sans retraitement des années antérieures (préciser)	3				XXXX	
SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS AU DÉBUT REDRESSÉS (L.01 à L.03)	4	5 118 775		5 118 775	5 386 929	
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	5	306 016		306 016	(268 154)	
Autres variations:						
Transferts interétablissements (préciser)	6					
Transferts interfonds (préciser)	7					
Autres éléments applicables aux établissements privés conventionnés (préciser)	8		XXXX			
	9	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	
TOTAL DES AUTRES VARIATIONS (L.06 à L.09)	10					
SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS À LA FIN (L.04 + L.05 + L.10)	11	5 424 791		5 424 791	5 118 775	
Constitués des éléments suivants:						
Affectations d'origine externe	12	XXXX	XXXX			
Affectations d'origine interne	13	XXXX	XXXX			
Solde non affecté (L.11 - L.12 - L.13)	14	XXXX	XXXX	5 424 791	5 118 775	
TOTAL (L.12 à L.14)	15	XXXX	XXXX	5 424 791	5 118 775	

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	FONDS	Exploitation	Immobilisations	Total Ex.courant (C1+C2)	Total Ex.préc.
		1	2	3	4
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse (découvert bancaire)	1	(427 933)		(427 933)	(319 489)
Placements temporaires	2				
Débiteurs - MSSS (FE:P362, FI:P408)	3				
Autres débiteurs (FE:P360, FI: P400)	4	7 140 864		7 140 864	6 994 514
Avances de fonds aux établissements publics	5	XXXX			
Créances interfonds (dettes interfonds)	6				
Subvention à recevoir (perçue d'avance) - réforme comptable (FE:P362, FI:P408)	7	1 290 162		1 290 162	1 407 643
Placements de portefeuille	8				
Frais reportés liés aux dettes	9	XXXX			
	10	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
	11	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres éléments (FE: P360, FI: P400)	12	290 426		290 426	256 980
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS (L.01 à L.12)	13	8 293 519		8 293 519	8 339 648
PASSIFS					
Emprunts temporaires (FE: P365, FI: P403)	14				
Créditeurs - MSSS (FE: P362, FI: P408)	15	241 318		241 318	290 766
Autres créditeurs et autres charges à payer (FE: P361, FI: P401)	16	1 291 676		1 291 676	1 607 681
Avances de fonds - enveloppes décentralisées	17	XXXX			
Intérêts courus à payer (FE: P361, FI: P401)	18				
Revenus reportés (FE: P290 et 291, FI: P294)	19	2 662		2 662	
	20	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Dettes à long terme (FI: P403)	21	XXXX			
Passif au titre des sites contaminés (FI: P401)	22	XXXX			
Passif au titre des avantages sociaux futurs (FE: P363)	23	1 455 395	XXXX	1 455 395	1 493 638
	24	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres éléments (FE: P361, FI: P401)	25				
TOTAL DES PASSIFS (L.14 à L.25)	26	2 991 051		2 991 051	3 392 085
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)(L.13 - L.26)	27	5 302 468		5 302 468	4 947 563
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (FI: P420, 421, 422)	28	XXXX			
Stocks de fournitures (FE: P360)	29	50 693	XXXX	50 693	64 408
Frais payés d'avance (FE: P360, FI: P400)	30	71 630		71 630	106 804
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS (L.28 à L.30)	31	122 323		122 323	171 212
CAPITAL-ACTIONS ET SURPLUS D'APPORT	32		XXXX		
SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS (L.27 + L.31 - L.32)	33	5 424 791		5 424 791	5 118 775

Obligations contractuelles (pages 635-00 à 635-03) et PPP (638-01 et 638-02)

Éventualités (pages 636-01 et 636-02)

Colonne 2: Établissements publics seulement

Ligne 06, Colonne 3: Le montant doit être égal à zéro

Ligne 32: applicable aux établissements privés seulement

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)

	Budget	Fonds Exploitation	Fonds Immobilisations	Total - Ex.Courant (C2+C3)	Total - Ex.Précédent
	1	2	3	4	5
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLIS	1	4 947 563	4 947 563	4 947 563	5 263 164
Modifications comptables avec retraitement des années antérieures	2				
Modifications comptables sans retraitement des années antérieures	3				XXXX
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT REDRESSÉ (L.01 à L.03)	4	4 947 563	4 947 563	4 947 563	5 263 164
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (P.200, L.29)	5		306 016	306 016	(268 154)
VARIATIONS DUES AUX IMMOBILISATIONS:					
Acquisitions (FI:P421)	6		XXXX		
Amortissement de l'exercice (FI:P422)	7		XXXX		
(Gain)/Perte sur dispositions (FI:P208)	8		XXXX		
Produits sur dispositions (FI:P208)	9		XXXX		
Réduction de valeurs (FI:P420, 421-00)	10		XXXX		
Ajustements des immobilisations	11		XXXX		
	12	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
	13	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
TOTAL DES VARIATIONS DUES AUX IMMOBILISATIONS (L.06 à L.13)	14		XXXX		
VARIATIONS DUES AUX STOCKS DE FOURNITURES ET AUX FRAIS PAYÉS D'AVANCE:					
Acquisition de stocks de fournitures	15		XXXX		
Acquisition de frais payés d'avance	16		35 174	35 174	(51 387)
Utilisation de stocks de fournitures	17		13 715	13 715	3 940
Utilisation de frais payés d'avance	18				
TOTAL DES VARIATIONS DUES AUX STOCKS DE FOURNITURES ET AUX FRAIS PAYÉS D'AVANCE (L.15 à L.18)	19		48 889	48 889	(47 447)
Autres variations des surplus (déficits) cumulés	20				
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (L.05 + L.14 + L.19 + L.20)	21		354 905	354 905	(315 601)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN (L.04 + L.21)	22	4 947 563	5 302 468	5 302 468	4 947 563

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Modèle de notes au rapport financier annuel – Établissement de santé

Note 1. - Constitution et mission

L'établissement est constitué en corporation par lettres patentes sous l'autorité de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ chapitre S-4.2). Il a pour mandat de promouvoir la santé, le bien-être et la contribution active de la population du territoire du CHSLD St-Jude en orchestrant les soins de santé et les services sociaux, en misant sur l'accessibilité, la qualité et la sécurité tout en favorisant les partenariats afin de faciliter le cheminement intégré des personnes.

Le siège social du centre est situé à Laval.

Note 2. -Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Le présent rapport financier annuel est établi conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, en tenant compte des particularités édictées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et prescrites par l'article 477 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ chapitre S-4.2).

Utilisation d'estimations

La préparation du rapport financier AS-471 exige que la direction de l'établissement ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, des revenus et charges de l'exercice ainsi que sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilité d'exercice

La comptabilité d'exercice est utilisée tant pour l'information financière que pour les données quantitatives non financières.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable de l'établissement comprend toutes les opérations, activités et ressources qui sont sous son contrôle, excluant les soldes et les opérations relatifs aux biens détenus en fiducie

La description des biens détenus en fiducie gérés par l'établissement ainsi que le sommaire des soldes sont présentés à la page 375 du rapport financier annuel AS-471.

Revenus

Les subventions gouvernementales du Québec et du Canada, reçues ou à recevoir, sont constatées aux revenus dans l'exercice au cours duquel le cédant les a dûment autorisées et lorsque l'établissement bénéficiaire a respecté tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

En présence de stipulations précises imposées par le cédant quant à l'utilisation des ressources ou aux actions que l'établissement bénéficiaire doit poser pour les conserver, ou en présence de stipulations générales et d'actions ou de communications de l'établissement, les subventions gouvernementales sont d'abord comptabilisées à titre de revenus reportés, puis passées aux résultats au fur et à mesure que les stipulations sont satisfaites.

Une subvention pluriannuelle en provenance d'un ministère, d'un organisme budgétaire ou d'un fonds spécial n'est dûment autorisée par le Parlement que pour la partie pourvue de crédits au cours de l'exercice ou figurant au budget de dépenses et d'investissement votés annuellement par l'Assemblée nationale, respectivement, comme stipulé dans la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ chapitre S-37.01).

Les sommes en provenance d'une entité hors périmètre comptable gouvernemental sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel elles sont utilisées aux fins prescrites en vertu d'une entente (nature des coûts, utilisation prévue ou période pendant laquelle les coûts devront être engagés). Les sommes reçues avant qu'elles ne soient utilisées doivent être présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que lesdites sommes soient utilisées aux fins prescrites dans l'entente.

Lorsque les sommes reçues excèdent les coûts de la réalisation du projet ou de l'activité, selon les fins prescrites à l'entente, cet excédent doit être inscrit comme revenu dans l'exercice au cours duquel le projet ou l'activité est terminé, sauf si l'entente prévoit l'utilisation du solde, le cas échéant, à d'autres fins prescrites. De même, si une nouvelle entente écrite est conclue entre les parties, un revenu reporté est comptabilisé, si celle-ci prévoit les fins auxquelles le solde doit être utilisé.

Revenus provenant des usagers

Les revenus provenant des usagers sont diminués des déductions, des exonérations et des exemptions accordées à certains de ceux-ci.

Autres revenus

Les autres revenus sont constatés à titres de produit lorsque les services ont été rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers

Les actifs financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs MSSS et les autres débiteurs et sont évalués au coût après amortissement.

Les passifs financiers comprennent les créditeurs MSSS, les autres créditeurs et autres charges à payer excluant les charges sociales et taxes à payer, les intérêts courus à payer, les dettes à long terme et sont évalués au coût après amortissement.

Débiteurs

Les débiteurs sont présentés à leur valeur recouvrable nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La charge pour créances douteuses est comptabilisée aux charges non réparties de l'exercice.

Passif au titre des avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs comprennent principalement les obligations découlant des assurances salaires, des vacances cumulés et des congés de maladies.

Provision pour assurance salaire

Les obligations découlant de l'assurance salaire sont évaluées annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux, à l'aide de l'une des deux méthodes suivantes. La méthode par profil est basée sur les dossiers observés en assurance salaire en tenant compte des facteurs tels que le sexe, le groupe d'âge, le groupe d'emploi, le groupe de diagnostics, l'écart entre l'année financière du paiement et celle d'ouverture du dossier des trois dernières années. Lorsque l'information nécessaire pour cette méthode n'est pas disponible, les obligations sont alors estimées à l'aide de la méthode basée sur des données plus globales, pour laquelle la dépense totale en assurance salaire des années futures est projetée à partir des dépenses des trois années financières les plus récentes. Ces obligations ne sont pas actualisées. La variation annuelle est constatée dans les charges non réparties.

1. Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances des employés sont estimées à partir des heures cumulées au 31 mars 2016 et des taux horaires prévus en 2016-2017. Elles ne sont pas actualisées. La variation annuelle est ventilée dans les centres et sous-centres d'activités concernés.

1. Provision pour congés de maladie

Les obligations découlant des congés de maladie années courantes sont évaluées sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux. Ainsi, le personnel à temps régulier bénéficie annuellement de 9,6 jours de congé de maladie. Les journées de maladie non utilisées sont payables une fois par année, soit en décembre. La provision inclut donc les journées non utilisées depuis le paiement jusqu'au 31 selon les taux horaires prévus en 2016-2017. Ces obligations ne sont pas actualisées. La variation annuelle est ventilée dans les centres et sous-centres d'activités concernés.

1. Régime de retraite

Les membres du personnel de l'établissement participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu du fait que l'établissement ne

dispose pas d'informations suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les cotisations de l'exercice de l'établissement envers ces régimes gouvernementaux sont prises en charge par le MSSS et ne sont pas présentées au rapport financier annuel.

1. Droit parentaux

Les obligations découlant des droits parentaux sont évaluées sur la base du nombre d'employés en congé parental au 31 mars 2016 et la rémunération versée pour l'exercice 2016-2017, laquelle est répliquée pour le reste de la durée du congé ou au maximum jusqu'au 31 mars 2017. La variation annuelle est ventilée dans les centres et sous-centres d'activités concernés.

Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services sur leur durée de vie utile qui s'étend au-delà de l'exercice financier.

Elles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon une méthode logique et systématique correspondant à leur durée de vie utile, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie utile, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis :

Catégorie	Durée
Mobilier et équipement	15 ans
Améliorations locatives et matériel roulant	10 ans
Équipement informatique	5 ans

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance sont des actifs non financiers représentant des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services à recevoir au cours du ou des prochains exercices financiers. Ils sont imputés aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont consommés.

Stocks de fourniture

Les stocks de fourniture sont des actifs non financiers composés de fournitures qui seront consommés dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ils sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Ils sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont consommés.

Comptabilité par fonds

Pour les fins de présentation du rapport financier annuel AS-471, l'établissement utilise un fonds d'exploitation regroupant les opérations courantes de fonctionnement réparties entre les activités principales et accessoires, ainsi qu'un fonds d'immobilisations, lequel inclut les opérations relatives aux immobilisations, aux dettes à long terme, aux subventions et à tout autre mode de financement se rattachant aux immobilisations. Les opérations et les soldes sont présentés dans leurs états financiers respectifs.

Étant un établissement privé, CHSLD St-Jude n'est pas tenu de créer et de maintenir un fonds d'immobilisations et n'est pas assujéti à la politique de capitalisation des immobilisations.

Revenues d'intérêts

Les intérêts gagnés sur l'encaisse et les placements sont partie intégrante de chacun des fonds et, dans le cas spécifique du fonds d'exploitation, sont répartis entre les activités principales et les activités accessoires.

Avoir propre

L'avoir propre correspond aux surplus (déficits) cumulés du fonds d'exploitation et est constitué des montants grevés et non grevés d'affectations. Il comprend les résultats des activités principales et accessoires.

Classification des activités

La classification des activités d'un établissement tient compte des services qu'il peut fournir dans la limite de ses objets et pouvoirs et de ses sources de financement. Les activités sont classées en deux groupes :

- n Activités principales : les activités principales comprennent les opérations qui découlent de la prestation des services qu'un établissement est appelé à fournir et qui sont essentielles à la réalisation de sa mission dans le cadre de son budget de fonctionnement approuvé par le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- n Activités accessoires : les activités accessoires comprennent les services qu'un établissement fournit, dans la limite de ses objets et pouvoirs, en sus de la prestation de services qu'il est appelé à fournir.
- n Les activités accessoires sont subdivisées en deux sous-groupes :
 - n Activités accessoires complémentaires : elles n'ont pas trait à la prestation de services reliés à la mission de l'établissement. Elles peuvent toutefois constituer un apport au réseau de la santé et des services sociaux.
 - n Activités accessoires de type commercial : elles regroupent toutes les opérations de type commercial. Elles ne sont pas reliées directement à la prestation de services aux usagers.

Centres d'activités

En complément de la présentation de l'état des résultats par nature des charges, et à moins de dispositions spécifiques, la plupart des charges engagées par les établissements dans le cadre de leurs activités principales et accessoires sont réparties par objet dans des centres d'activités. Chacun de ces centres est une entité regroupant des charges relatives à des activités ayant des caractéristiques et des objectifs similaires eu égard aux services fournis par l'établissement. Certains centres d'activités sont subdivisés en sous-centres.

Unités de mesure

Une unité de mesure est une donnée quantitative et non financière, compilée de façon spécifique pour un centre ou un sous-centre d'activités donné dans le but de fournir une indication de son niveau d'activités. Elle représente un coût unitaire relié aux coûts directs nets ajustés soit de production de produits ou de services, soit de consommation.

Note 3. - Données budgétaires

Les données budgétaires présentées à l'état des résultats ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets sont celles relatives au fonds d'exploitation

Note 4. - Autres débiteurs

La nature des autres débiteurs est précisée à la page 360-00 du rapport financier annuel AS-471.

Note 5. - Autres éléments d'actifs

La nature des autres éléments d'actifs est précisée aux pages 360-00 et 400-00 du rapport financier annuel AS-471.

Note 6. - Autres créditeurs

La nature des autres créditeurs est précisée à la page 361-00 du rapport financier annuel AS-471.

Note 7. - Dettes à long terme

	Exercice courant	Exercice précédent
Billets à payer, taux variant de 3,6018 % à 5,068 %, remboursables par versements semestriels variant de 9 040 \$ à 20 079 \$, capital et intérêt, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2022	919 018 \$	990 518 \$

En présumant que les refinancements seront réalisés à l'échéance aux mêmes conditions que celles qui prévalaient au 31 mars 2016, l'échéancier des versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sur la dette à long terme se détaille comme suit :

	\$
2016-2017	73 462
2017-2018	76 608
2018-2019	80 603
2019-2020	83 119
2020-2021	207 971
2021-2022 et subséquents	397 255
Total	919 018

Note 8. - Capital-actions

	Exercice courant	Exercice précédent
Autorisé : 100 actions ordinaires avec droit de vote et participantes		
Émis et payé : 100 actions ordinaires	100 \$	100 \$

Note 9. - Informations relatives à l'état des flux de trésorerie

Les informations relatives à l'état des flux de trésorerie sont présentées aux pages 208-01 et 208-02 du rapport financier AS-471.

Note 10. - Gestion des risques associés aux instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, l'établissement est exposé à divers risques financiers, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion des risques qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur les résultats.

Risque de crédit

L'établissement est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'établissement a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les autres débiteurs, les débiteurs – MSSS, les autres débiteurs, les avances à des sociétés sous contrôle commun et les billets à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'établissement. L'exposition maximale à ce risque correspond à la valeur comptable de ces postes présentée à titre d'actifs financiers à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit associé aux débiteurs MSSS est faible, puisque ces postes sont constitués de contributions à recevoir confirmées par le gouvernement du Québec qui jouit d'une excellente réputation sur les marchés financiers.

Afin de réduire ce risque, l'établissement s'assure d'avoir l'information complète sur les différents autres débiteurs afin de les facturer en temps opportun. Il fait parvenir des états de compte aux retardataires et achemine les comptes en souffrance à une agence de recouvrement. Il analyse régulièrement le solde des comptes à recevoir et constitue une provision pour créances douteuses adéquate, lorsque nécessaire, en basant leur valeur de réalisation estimative, compte tenu des pertes de crédit potentielles, sur l'expérience, sur l'historique de paiement, sur la situation financière du débiteur et sur l'antériorité de la créance. Au 31 mars 2016, les sommes à recevoir d'entités gouvernementales représentaient 87 % du montant total recouvrable (89 % au 31 mars 2015).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'établissement est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'établissement est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

L'établissement gère ce risque en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie, notamment en surveillant le solde de son encaisse et les flux de trésorerie découlant de son fonctionnement, en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à des facilités de crédit pour être en mesure de respecter

L'établissement est donc exposé au risque de liquidité relativement aux passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, principalement les créiteurs – MSSS, les autres créiteurs et autres charges à payer et les dettes à long terme.

Les autres créiteurs et autres charges à payer ont des échéances principalement dans les 30 jours suivant la fin de l'exercice.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les billets à recevoir et les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'établissement à un risque de variation des taux d'intérêt.

L'établissement limite son risque de taux d'intérêt par une gestion des excédents d'encaisse en fonction des besoins de trésorerie et de façon à optimiser les revenus d'intérêts. Il prévoit le remboursement des dettes à long terme selon l'échéancier prévu.

ÉTAT DES RÉSULTATS

	Budget	Activités principales	Activités accessoires	Total (C2+C3)	Exercice précédent
	1	2	3	4	5
REVENUS					
Subventions MSSS (P362)	1	13 609 225		13 609 225	13 647 949
Subventions Gouvernement du Canada (C2:P290/C3:P291)	2				
Contributions des usagers (P301)	3	3 332 816	XXXX	3 332 816	3 344 215
Ventes de services et recouvrements (P320)	4	17 544	XXXX	17 544	15 095
Donations (C2:P290/C3:P291)	5				
Revenus de placement (P302)	6				
Revenus de type commercial (P351)	7	XXXX			
Gain sur disposition (P302)	8				
	9	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
	10	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres revenus (P302)	11	39 094		39 094	55 514
TOTAL (L.01 à L.11)	12	16 998 679		16 998 679	17 062 773
CHARGES					
Salaires, avantages sociaux et charges sociales (C2:P320/C3:P351)	13	12 897 912		12 897 912	13 428 065
Médicaments (P750)	14	250 406	XXXX	250 406	285 932
Produits sanguins	15		XXXX		
Fournitures médicales et chirurgicales (P755)	16	123 891	XXXX	123 891	140 997
Denrées alimentaires	17	464 664	XXXX	464 664	436 955
Rétributions versées aux ressources non institutionnelles (P650)	18		XXXX		
Frais financiers (P325)	19		XXXX		
Entretien et réparations (P325)	20	231 638		231 638	276 781
Créances douteuses (C2:P301)	21	16 171		16 171	15 802
Loyers	22	1 190 431		1 190 431	1 167 089
Dépenses de transfert (P325)	23				
Autres charges (P325)	24	1 517 550		1 517 550	1 579 306
TOTAL (L.13 à L.24)	25	16 692 663		16 692 663	17 330 927
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (L.12 - L.25)	26	306 016		306 016	(268 154)

ANNEXE 9

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
CHSLD St-Jude

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CHSLD St-Jude inclus dans la section auditée du rapport financier annuel, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des résultats, des surplus cumulés, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le présent rapport sur les états financiers ne couvre pas les unités de mesure et les heures travaillées et rémunérées présentées aux pages 330, 352, 650 et 660, puisqu'elles font l'objet d'un rapport d'audit distinct.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également

l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Ainsi qu'exigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, les états financiers n'incluent pas les informations financières relatives aux immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice courant, comme nous l'avions fait pour les états financiers de l'exercice précédent. Les incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sur les états financiers aux 31 mars 2016 et 2015 n'ont pas été déterminées.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CHSLD St-Jude au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note Z des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre à CHSLD St-Jude de se conformer aux exigences en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à CHSLD St-Jude et au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Rapport relatif à d'autres obligations légales ou législatives

Conformément à l'article 293 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) et à l'Annexe I du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux, et sur la base des éléments probants obtenus lors de la réalisation de nos travaux d'audit sur les états financiers, à notre avis, dans tous les aspects significatifs, l'établissement s'est conformé :

- aux dispositions de la loi susmentionnée et aux règlements s'y rapportant, dans la mesure où en sont touchés ses revenus ou ses charges;

- aux explications et aux définitions se rapportant à la préparation du rapport financier annuel;
- aux définitions contenues dans le *Manuel de gestion financière* publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec en ce qui a trait à ses pratiques comptables¹

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R.L.

Laval

Le 22 juin 2016

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A121364

ANNEXE 10

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

1. DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

1.1. Mesures de prévention

L'administrateur respecte son contrat avec le MSSS suivant les usages, l'équité et la loi.

L'administrateur agit avec prudence et diligence dans l'accomplissement de son mandat.

1.2. Conflits d'intérêts

L'administrateur agit avec loyauté et honnêteté et s'engage à déclarer par écrit tout intérêt susceptible de le placer en situation de conflit d'intérêts.

L'administrateur agit dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés.

L'administrateur ne confond pas les biens de sa corporation avec ses biens personnels.

1.3. Pratiques reliées à la rémunération

L'administrateur respecte les normes établies en terme de rémunération, contenues au décret sur les conditions de travail des directeurs généraux.

L'administrateur ou les membres de sa famille accepte aucun don ou legs d'un résident alors qu'il reçoit des services dans son centre.

L'administrateur gère les particularités de son contrat dans les limites prévues aux différentes composantes.

1.4. Devoirs et obligations suite à la vente d'un établissement

L'administrateur qui vend son établissement ou qui cesse d'être actionnaire garantit le droit de propriété et la qualité.

L'administrateur garde confidentiel tout renseignement de nature commerciale ou de nature à impliquer les résidents, obtenu dans le cadre de son mandat.

1.5. Mécanismes d'application

À chaque deux (2) ans, l'administrateur est responsable de l'application du présent code d'éthique. Il lui incombe de rédiger le rapport qui doit faire état annuellement des manquements au code et de s'assurer de l'intégrer aux rapports annuels de des établissements.

L'administrateur s'assure de l'accessibilité au public du présent code.

Advenant une plainte dénonçant un manquement au code d'éthique, l'administrateur responsable réunit un groupe externe formé de quatre (4) personnes, dont deux (2) membres du conseil d'administration de l'AEPC et deux (2) membres choisis parmi les propriétaires ou actionnaires d'établissements privés conventionnés.

L'administrateur qui reçoit un avantage comme suite à un manquement à ce code d'éthique est redevable envers l'État de la valeur de l'avantage reçu.

Références :

- Remplace la politique « DG-05 Code d'éthique et de déontologie en vigueur 1999-01-01 dernière révision 2009-06-22 ».
- En lien avec la politique « DG-010-POL Éthique clinique + administrateurs ».
- En lien avec le formulaire « DG-01 Demande de soutien suite à une situation éthique non résolue ».
- En lien avec Agrément Canada NORME LEAD
 - 1.4 Le personnel d'encadrement de l'organisme établit et instaure un cadre pour la prise de décisions d'ordre éthique.
 - 1.6 Le cadre d'éthique contient une procédure pour examiner les répercussions de toutes les activités de recherche auxquelles participe l'organisme.

Approuvé par : _____ Line Mercier _____ Titre : DGA Date : 20 mars 2015

ANNEXE 11

Témoignages des familles

22 JUIN 2015

1929-2016

À Laval, le dimanche 10 janvier 2016, est décédée à l'âge de 86 ans,

Elle laisse dans le deuil sa nièce ainsi

qu'autres neveux et nieces.

La famille vous accueillera au complexe funéraire:

MAGNUS POIRIER

Complexe Laval

222, boul. des Laurentides, Laval

T: 514 727-2847

www.magnuspoirier.com

Sa nièce tiens à remercier chaleureusement le CHSLD St-Jude de Laval pour les merveilleux soins sous la gouverne de

Merci pour cette si belle attention
Merci pour ces instants de bonheur
Merci de m'avoir permis de vous dire
MERCI

15/06/15

Merci sincère
pour tout le réconfort
et la sympathie prodigués
durant ces jours sombres
et tristes.

Le 17 août 2015

Vous tous membres de la direction
Vous tous membres du personnel
Vous tous membres professionnels
Vous tous bénévoles
CHLSD Saint-Jude
Laval

Objet : Félicitations

Mesdames,
Messieurs,

Nous connaissons, _____, l'intérêt que vous portez à la cause du bien-être des résidents de votre CHSLD pour en avoir discuté à maintes reprises.

Cet intérêt a été clairement énoncé par l'obtention de l'Agrément **avec mention** cette fois-ci; signe qu'un effort collectif a eu lieu afin d'obtenir cette mention dans un processus d'amélioration continue.

Vous êtes les personnes qui ont déployé tant d'efforts afin d'améliorer la qualité de vie de tous les résidents ainsi que de leur famille, et ce dans un contexte physique des plus difficiles. Au cours de la dernière année, nous vous avons vu travailler dans un milieu en construction, vivre une restructuration de vos tâches de travail, _____; accueillir nous ne savons plus combien de nouveaux résidents et leur famille respective et malgré tous ces changements vous avez contribué à l'effort collectif de la qualité des soins dans un milieu de vie très spécifique, celui de Saint-Jude.

_____ sachez que nous constatons tous les jours des preuves d'engagement et de persévérance dans la réalisation de vos tâches chacun à vos niveaux respectifs.

Nous ressentons très bien chez vous tous l'esprit d'appartenance et une certaine forme de cohésion au niveau des équipes de travail et nous vous en remercions aujourd'hui de manière officielle. Recevez ces félicitations comme étant les vôtres personnellement.

_____ nous vous **félicitons** à nouveau de cette mention remise par Agrément Canada.

21 SEP. 2015

16 septembre 2015.

CHSLD - St-Fudes

Bonjour,

notre mère, a séjourné au
CHSLD - St-Fudes durant 3 ans, jusqu'à sa fin de vie
le 19 août dernier.

A son arrivée, elle devait y demeurer en transit pour une petite période, le temps d'obtenir une chambre dans un autre établissement à Laval. Cependant, après seulement quelques semaines, nous avons constaté avec quel professionnalisme les employés lui prodiguaient les soins requis dans sa condition. Notre mère était surtout plus calme et sereine. Cela a fait en sorte que notre choix pour un CHSLD fut assurément St-Fudes.

Pour son bien-être, ce qui comptait en priorité, ce n'était pas l'aspect de l'établissement, qui à notre avis est des plus corrects, ou la décoration, mais bien l'attention et la constance des soins requis par les bénéficiaires, quelque soit leurs conditions. Nous étions rassurés.

Nous tenons donc à vous mentionner que le professionnalisme du personnel du CHSLD - St-Fudes est remarquable et nous leur avons dit combien nous les avons appréciés, autant le personnel de jour, de soir ou de nuit. C'est aussi valable pour le Service des loisirs, le personnel de la cafétéria et de l'entretien sanitaire. Certaines de leurs tâches ne sont pas évidentes.

En terminant, nous n'avons que des éloges pour votre établissement.

Merci d'avoir été là pour notre mère.